

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux d'aménagement de la phase 1 du Parc des Carrières à SAINT-LOUIS et HEGENHEIM

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45 11 25 00 - 0	Travaux de terrassement

Code CPV complémentaire	Libellé du code CPV complémentaire
45 11 27 00 - 2	Travaux d'aménagement paysager

5. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique, esthétique et environnementale de l'offre	60%
Prix des prestations	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°20-134683 du 03/11/2020.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

SN MULLER PAYSAGES
Route de Waltenheim
68510 GEISPITZEN



Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 531 795,03 € HT, sur la base du Devis Quantitatif Estimatif pour l'offre de base + PSE 1 + PSE 2 + PSE 4.

Date d'attribution du marché :

Vendredi 15 janvier 2021

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Vendredi 15 janvier 2021

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 18 janvier 2021

